

RCS : ST BRIEUC

Code greffe : 2202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST BRIEUC atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00708

Numéro SIREN : 822 591 590

Nom ou dénomination : 4P SOLUTIONS

Ce dépôt a été enregistré le 22/10/2018 sous le numéro de dépôt 6305

4P SOLUTIONS

Société par actions simplifiée unipersonnelle
Au capital de 50.000 euros
Siège social : rue Lavoisier
22590 PORDIC

822 591 590 RCS SAINT-BRIEUC

* * * * *

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 AVRIL 2018

Extrait du procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 19 septembre 2018

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 30 avril 2018, s'élevant à 12.408,54 euros de la manière suivante :

ORIGINE :

- Résultat net comptable :	12.408,54 euros
----------------------------	-----------------

AFFECTATION :

- Au compte « Réserve légale », la somme de :	620,43 euros
- Au compte « Autres Réserves », la somme de :	11.788,11 euros

TOTAL :

12.408,54 euros

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est fait mention de l'absence de distribution de dividende depuis la constitution de la Société en date du 16 septembre 2016.

Pour extrait certifié conforme
La Présidence



2050 - Bilan Actif

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2018

Formulaire obligatoire (article 55 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 4P SOLUTIONS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12		
Adresse de l'entreprise 22590 PORDIC		Durée de l'exercice précédent* 8		
Numéro SIRET* 8 2 2 5 9 1 5 9 0 0 0 1 0		Néant ☐ *		
		Exercice N clos le, 30/04/2018		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
		Net 3		
Capital souscrit non appelé (I) AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC	
		Frais de développement * CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	
		Fonds commercial (1) AH	AI	137 930
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO	
		Constructions AP	AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	12 516
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	1 692
		Immobilisations en cours AV	AW	
		Avances et acomptes AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT	
		Autres participations CU	CV	
		Créances rattachées à des participations BB	BC	
Autres titres immobilisés BD		BE	11 250	
Prêts BF		BG		
Autres immobilisations financières* BH		BI	2 325	
TOTAL (II) BJ		BK	14 209	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM	8 085
		En cours de production de biens BN	BO	11 869
		En cours de production de services BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis BR	BS	
		Marchandises BT	BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	1 690
		Autres créances (3) BZ	CA	8 609
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres) CD	CE	60 000
Complexes de régularisation	Disponibilités CF	CG	97 121	
	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	5 366	
	TOTAL (III) CJ	CK	1 690	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV) CW			
	Primes de remboursement des obligations (V) CM			
	Ecarts de conversion actif* (VI) CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		1A	15 899	
Renvois : (1) Dont droit au bail ; (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes CP		(3) Part à plus d'un an CR		
Clause de réserve de propriété : * Immobilisations		Stocks : Créances :		

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la note n° 2032



R

2051 - Bilan Passif avant répartition

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2018

Formulaire obligatoire (article 55 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS 4P SOLUTIONS		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 50 000...)	DA	50 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	684		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	12 997		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	12 408		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	76 089	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
		TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
		TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	185 443		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	99 845		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	27 392		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	30 757		
	Dettes fiscales et sociales	DY	22 941		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
	Compte régul.	EB			
	TOTAL (IV)	EC	366 381		
	Ecart de conversion passif*	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	442 471		
RENOVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	192 245			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

fa

2052 - Compte de résultat de l'exercice en liste

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2018

Formulaire obligatoire (article 57 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 4P SOLUTIONS		Exercice N				Néant ☐	*
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	3 710	FB		FC	3 710
	Production vendue { biens * services *	FD	455 193	FE		FF	455 193
		FG	22 904	FH		FI	22 904
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	481 808	FK		FL	481 808
	Production stockée*					FM	(9 863)
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	2 530
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	1 175
	Autres produits (1) (11)					FQ	6
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	475 656
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	1 793
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	218 847
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	4 411
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	110 179
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	2 111
	Salaires et traitements*					FY	88 032
	Charges sociales (10)					FZ	25 779
	DOTATIONS D'EXPLOITATION { Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions* Sur actif circulant : dotations aux provisions* Pour risques et charges : dotations aux provisions					GA	9 162
						GB	
						GC	1 690
						GD	
	Autres charges (12)					GE	9
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	462 017
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	13 639
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GII	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	113
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)						GP	113
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 419
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)						GU	1 419
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(1 305)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	12 333

(RENVIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

FR

2053 - Compte de résultat de l'exercice (suite)

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2018

Formulaire obligatoire, Article 55 A
du Code général des impôts

Désignation de l'entreprise SAS 4P SOLUTIONS		Néant ☐ *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	12
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	12
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	14
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	14
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		II	(2)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(77)
TOTAL DES PRODUITS (I + II + V + VII)		HL	475 783
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	463 374
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	12 408
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IC	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP	
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HI	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HN	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	1 175
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	14		
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		12	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

COMPTES ANNUELS

2018

Période du 01/05/2017 au 30/04/2018

Annexes

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 4P SOLUTIONS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/04/2018, dont le total est de 442 472 EURO
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 12 409 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/05/2017 au 30/04/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 24/07/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/04/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 5 734 EURO a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	137 930			137 930
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	137 930			137 930
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	38 751	787	1	39 537
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	1 780	1 409		3 189
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 538	1 394		2 932
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	42 069	3 590	1	45 658
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	11 250			11 250
- Prêts et autres immobilisations financières	2 325			2 325
Immobilisations financières	13 575			13 575
ACTIF IMMOBILISE	193 574	3 590	1	197 163

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		3 590		3 590
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		3 590		3 590
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		1		1
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		1		1

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/04/2018
Éléments achetés	137 930
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	137 930

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 536	7 982	1	12 517
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	209	356		565
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	303	824		1 127
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	5 048	9 162	1	14 209
ACTIF IMMOBILISE	5 048	9 162	1	14 209

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 86 456 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	2 325		2 325
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	70 155	70 155	
Autres	8 610	8 610	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	5 366	5 366	
Total	86 456	84 131	2 325
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
PROV CICE 2018	1 697
PROV CREDIT APPRENTISSAGE 2018	534
Total	2 231

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 50 000 EURO décomposé en 50 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 EURO.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 338 989 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	185 444	38 701	133 736	13 007
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 758	30 758		
Dettes fiscales et sociales	22 942	22 942		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	99 846	99 846		
Produits constatés d'avance				
Total	338 989	192 246	133 736	13 007
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	33 360			
(**) Dont envers les associés	99 846			

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	2 941
INT.COURUS S/EMP.AUP.ETABL.T.CRÉDIT	113
PROV CONGES PAYES	6 476
PROV CHARGES SOCIALES SUR CP	2 200
PROV CFE 2018	679
PROV FC/CP 2018	260
Total	12 669

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATÉES D AVANCE	5 366		
Total	5 366		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	30/04/2018
CHIFFRE D'AFFAIRES 2018	481 808
TOTAL	481 809

 Autres informations**Crédit d'impôt compétitivité et emploi**

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.